Nous avons vendu le chemin de fer du nord pour 8 millions, dont $400,000 ont été affectés à l'achèvement de travaux dans lesquels le gouvernement s'était engagé, et qui étaient jugés nécessaires.

$600,000 ont été payés à la province, et 7 millions lui sont dûs. Nous recevons $375,000 d'intérêt par année provenant de cette source.

En 1884, nous avons obtenu du gouvernement fédéral, en considération du chemin de fer du Nord, une somme de $2,394,000, sur laquelle il nous paie l'intérêt à 5 pour cent annuellement.

(Voir 47 Vict., chap. 8. Statuts fédéraux.)

Outre ces sommes provenant du chemin de fer du Nord, nous recevons annuellement du gouvernement fédéral, depuis 1884, une somme de $127,460, en vertu du statut 47 Vict., chap. 4. Statuts fédéraux).

Qu'il me soit permis de mentionner ici que c'est le gouvernement Ross qui a obtenu des autorités fédérales les arrangements contenus dans les deux statuts dont je viens de parler, et qui nous rapportent chaque année $247,160. En justice, je dois ajouter que nos réclamations ont été accueillies favorablement par le gouvernement conservateur d'Ottawa, et que nous avons eu le concours actif des députés ministériels.

Cette recette additionnelle n'aurait pas suffi à rétablir l'équilibre dans nos finances si le gouvernement Ross n'avait pratiqué l'économie. Nous avons compris qu'après les grandes entreprises menées à bonne fin par nos prédécesseurs, nous pouvions, *nous devions* même nous arrêter un peu et examiner avec soin la position financière de la province. Ce rôle était sans prétention, mais les circonstances nous l'imposaient. Notre premier devoir était de mettre fin au *déficit*. Nous y avons réussi, et le 1er juillet 1885, nous avions la satisfaction d'annoncer à la province

Un budget en équilibre

C'était la récompense de nos modestes efforts. La position n'était pas moins bonne le 1er juillet 1886, elle s'était même améliorée. Pour être plus exact, je devrais dire que le 1er juillet 1885, nous avions un surplus de $24,950 ; mais sur un budget de plus de trois millions, je n'appellerai pas excédant ni déficit une somme de $25,000.

Nos adversaires n'ont pas eu la loyauté de reconnaître cet état de choses satisfaisant ; ils l'ont nié et nous ont accusés de tromper le public. Le 11 mai 1886, M. Shehyn disait : " Ainsi, en prenant " l'état même que nous a donné le trésorier, on trouve que les " dépenses ordinaires ont excédé les recettes ordinaires de $73,525, " 84, c'est-à-dire qu'il y a dans le budget des dépenses et des recettes " ordinaires un déficit de $73,525,84.

" Ces chiffres, pourtant, ne comprennent pas une foule d'obli- " gations laissées en souffrance, dans le but d'établir un équilibre " apparent entre les recettes et les dépenses ordinaires."

Puis il ajoutait :

" D'après les comptes publics, les recettes ordinaires de la " province ont été : Pour l'exercice de 1885, $2,983,968.89.

" Les dépenses ordinaires, toujours d'après les comptes publics, " ont été : Pour l'exercice de 1885, $3,156,518."